

17 mai 2010

Objet : Suite de l'Assemblée générale du 12 mai 2010

Bonjour à toutes et à tous,

Lors de l'Assemblée générale de mercredi passé et ce par une majorité très convaincante de 91%, vous vous êtes prononcés en faveur du libellé national suivant :

- 1. Que l'Assemblée générale mandate le Syndicat à l'effet de déclencher une grève générale légale, en Front commun, au moment jugé opportun.*
- 2. Qu'une Assemblée générale soit tenue le plus rapidement possible au retour des vacances estivales afin de confirmer ce mandat d'action à la lumière des résultats de la médiation.*



Cette décision démocratique vient encore une fois démontrer la très grande solidarité des salarié(e)s membres du SPSÉ-CSQ et ainsi confirmer à la partie patronale notre sérieux quant au refus de reculer encore une fois dans nos conditions de travail.

Le Conseil exécutif tient à féliciter tous les gens présents à cette Assemblée générale extraordinaire et vous donne rendez-vous au retour de la période estivale pour confirmer le mandat d'action, tel que présenté dans le libellé national.



Encore une fois, BRAVO!

Le SPSÉ-CSQ est bien vivant et vous en avez donné la preuve!

Pour le Conseil exécutif,

Solidarité,

Yves Brouillette
Président SPSÉ-CSQ